

.....
.....
.....

Madame Laurette Onkelinckx
Vice-Première Ministre
Ministre des Affaires sociales et de la Santé Publique
Rue du Commerce 78-80
B - 1040 Bruxelles

Le 15 février 2010

Madame la Ministre,

En janvier 2010, en Province de Namur, une ponette à l'agonie a dû être euthanasiée après être restée des mois sans eau, sans nourriture, sans le moindre soin élémentaire (sabots en babouches, plaie purulente au niveau du boulet, incapacité de se déplacer) et dans un état de maigreur effroyable, souffrant d'atteintes irréversibles. Ce cas évident de maltraitance a été signalé par une personne de la région aux autorités communales et à la zone de police à plusieurs reprises pendant un an, sans aucun résultat.

Nous nous insurgeons contre tous les types de maltraitance envers les animaux, y compris la maltraitance passive, comme dans le cas présent.

Nous vous demandons, Madame la Ministre, de faire appliquer la loi et que les autorités locales compétentes prennent en compte tout signalement de cas de maltraitance avéré ou supposé.

Nous avons peine à croire que l'on puisse encore être témoin d'un tel degré de maltraitance à notre époque alors que vos services oeuvrent dans la plus grande transparence pour que les autorités locales ne soient plus complices des bourreaux.

Dans l'espoir de vous voir prendre les mesures qui s'imposent afin de faire cesser le martyr animal, nous vous prions, Madame la Ministre, de croire en l'assurance de notre parfaite considération.